

Répression antisyndicale. Une directrice sur la sellette pour avoir défendu son école

Mercredi 5 Mai 2021

[Olivier Chartrain](#)

Gwenn Quemener, directrice d'une école de Châteaudun (Eure-et-Loir) et syndicaliste à SUD éducation, est menacée de sanctions pour avoir dénoncé aux côtés des parents le piteux état de l'établissement et sa future fermeture.

Pas de couvre-feu pour la répression. Pendant l'épidémie, la liste des enseignants inquiétés par leur hiérarchie en raison de leur engagement syndical continue de s'allonger. Après Clermont-Ferrand, Bobigny, Strasbourg, Montbrison, Cahors... il faudra peut-être y ajouter Châteaudun, en Eure-et-Loir, puisque c'est aujourd'hui que Gwenn Quemener, directrice de l'école élémentaire Jean-Macé, est convoquée pour un entretien à caractère disciplinaire. Il est reproché à cette enseignante et syndicaliste SUD éducation d'avoir, pour l'essentiel, manqué à une obligation de réserve. Elle risque une sanction de catégorie 1, allant du blâme à une suspension temporaire de trois jours.

Pour comprendre, il faut prendre le temps de raconter l'histoire. Non pas l'histoire de Gwenn Quemener, mais celle de son école – les deux sont liées depuis une douzaine d'années. Avec 240 élèves, maternelle et élémentaire, Jean-Macé est l'une des plus grosses écoles de ce département rural. Un établissement classé REP (réseau d'éducation prioritaire), dans le quartier Beauvoir – un quartier très populaire de cette ville autrefois florissante, mais ravagée par la désindustrialisation et aujourd'hui passée sous la barre des 15 000 habitants.

« Des morceaux de béton tombaient dans la cour »

« Le niveau de vie est très bas dans le quartier, explique la directrice, le revenu médian y est inférieur à 9 000 euros par an. Le Secours populaire et les Restos du cœur sont très présents, et heureusement, sinon les gens ne tiendraient pas. » Secrétaire de l'Apejm (Association des parents de l'école Jean-Macé), Hajiba El Fidahi est née et vit à Beauvoir : *« L'école est très importante pour le quartier. C'est le dernier lieu de vie et de rencontre, à côté des commerces. »* Mais elle ne va pas bien. Construite dans les années soixante, l'école est dans un état de délabrement avancé – et cela ne date pas d'hier : la première alerte, c'est Gwenn Quemener qui l'a lancée, dès 2012, auprès de la mairie et de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). En 2018, nouvelle alerte de la directrice : *« Des morceaux de béton tombaient dans la cour »*, se souvient-elle.

De très nombreuses photos attestent de cet état de fait. Certaines sont effrayantes : toitures oxydées, câbles électriques pendouillant dans les gouttières, impressionnantes lézardes... *« Par grand vent, certains blocs fenêtres se décollaient des murs, reprend la directrice : ils ont été fixés avec des plaques de bois. En 2019, la toiture a été en partie refaite : il y avait des infiltrations d'eau. Mais, à l'étage, il y a encore de l'eau dans les couloirs par mauvais temps : entre les poteaux de structure et les murs, il y a des fissures telles qu'on voit le jour ! »*

Si quelques améliorations ont été apportées en 2019, ce n'est pas un hasard : cette année-là, une expertise du bâtiment par l'entreprise BTP Consulting, rendue en mars, ordonne tout un

programme de travaux. Certains à faire dans les six mois car présentant « *un risque pour les biens et les personnes* » ; d'autres à faire « *dans les un à deux ans* », certains éléments de structure étant si endommagés qu'ils pourraient « *nuire à la stabilité globale de l'ouvrage* ». Les élections municipales approchent : la majorité sortante, de droite, adopte alors un ambitieux projet de reconstruction de l'école. Mais c'est une liste divers gauche qui l'emporte. Hajiba El Fidahi se souvient : « *Pendant la campagne, le futur maire est venu frapper à ma porte en mettant en avant son soutien au projet. J'ai voté et fait campagne pour lui !* »

La nouvelle équipe municipale renonce au projet de rénovation

Elle n'en est que plus amère aujourd'hui. Car, fin 2020, patatras : arguant d'un coût trop élevé pour une ville très endettée, la nouvelle équipe renonce au projet. En janvier dernier, elle annonce aux familles médusées que l'école sera fermée et les élèves... répartis dans les autres écoles de la ville. « *102 élèves sur 240 n'avaient pas de place*, dénonce la secrétaire de l'Apejm. *Dans le quartier, certains parents n'ont même pas de voiture, comment auraient-ils fait ?* » La colère gronde. Des rassemblements ont lieu. Le 15 mars, les parents « envahissent » la mairie – Gwenn est présente. Le dialogue est... difficile. Au point que le maire porte plainte contre l'Apejm pour... « violation de domicile » ; celle-ci dépose plainte à son tour contre la mairie pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Car l'échéance des travaux exigés par l'expertise de 2019 arrive à son terme : le 19 mars, le CHSCT départemental de l'éducation nationale dépose un signalement pour « *danger grave et imminent* ».

On lui reproche un manquement à la neutralité

C'est alors que Gwenn Quemener se voit convoquée à un entretien par la DSDEN. On lui reproche son utilisation des réseaux sociaux, un manquement au devoir de réserve et à la neutralité envers les décisions municipales... « *Je suis tombée des nues*, raconte l'enseignante. *Militer syndicalement et soutenir l'action des parents, c'est une faute ?* » Le 28 avril, elle consulte son dossier : au chapitre disciplinaire, le vide, hormis quelques coupures de presse relatives aux événements récents. Mais, selon des témoins, le maire – ancien membre du cabinet de Najat Vallaud-Belkacem à l'Éducation nationale – aurait reconnu avoir appelé la DSDEN pour se plaindre de l'enseignante ! Interpellé en conseil municipal, il n'a pas démenti (mais est resté silencieux face à nos demandes). Hajiba El Fidahi ajoute : « *Il s'en prend à elle parce qu'il a peur de s'en prendre à nous. Mais elle a le droit de se battre pour son école !* »

Sans surprise, Évelyne Mège, Dasen (directrice académique des services de l'éducation nationale) d'Eure-et-Loir, ne confirme pas ces faits et nous écrit qu'« *en tant que fonctionnaire, (elle) applique le principe de neutralité* ». Ce mercredi 5 mai, la très large intersyndicale (SUD, FSU, SE-Unsa, FO, FCPE et bien sûr l'Apejm) qui appelle à soutenir Gwenn Quemener, à 10 heures devant la DSDEN à Chartres, pourra vérifier ce qu'il en est vraiment de cette « *neutralité* »... En attendant, un petit miracle s'est produit : des travaux ont commencé à Jean-Macé. Ils devraient se poursuivre cet été. On parle à pré